

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VESOUL, le 24/06/2025

Contact Technique : Adraâ BERKAOUI

Tél : 07 61 54 95 86

Mail : a.berkaoui@sied70.fr

Contact Communication : Sandrine GUENET

Tél : 06 99 25 80 41

Mail : s.guenet@sied70.fr

→ Centrale photovoltaïque de la mairie de PREIGNEY

Le SIED 70, maître d'ouvrage dans la réalisation des travaux

Après une étude d'opportunité et de faisabilité complétée par une étude de structure réalisée par le SIED 70, Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône, ce dernier est intervenu en tant que maître d'ouvrage, à la demande de la commune de PREIGNEY, afin de réaliser et d'exploiter une installation de production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques.

Une production d'énergie renouvelable

Energie produite à partir du rayonnement solaire, cette nouvelle production est générée grâce à l'installation sur le toit de la mairie de 42 panneaux solaires, dimensions 1722 x 1134 x 30 mm, d'une puissance totale de 18 kWc pour une surface totale de 69 m² avec un onduleur FRONIUS, modèle SYMO. La production annuelle attendue est estimée à 19 866 kWh.

Des travaux financés à 100 % par le Syndicat

Les travaux d'une durée de 1 mois ont été confiés à l'entreprise SARL BAUER et Fils, basée à BURNHAUPT le HAUT. L'ensemble du projet, y compris le raccordement au réseau de distribution d'électricité, représente un investissement de 32 800 €HT, pris en charge à 100 % par le SIED 70. Les bénéfices liés à la vente d'électricité seront partagés en part égale entre le Syndicat d'Énergie et la commune de Preigney, en compensation de la mise à disposition de la toiture de la mairie. Le SIED 70 entend ainsi encourager les communes du département à contribuer à la transition énergétique par la production d'énergie verte.



Toiture de la mairie de PREIGNEY - © SARL BAUER et Fils



À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est 30 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Énergie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.